

## Révision du Plan local d'urbanisme de Rosnoën

---

### Article / juin 2016

Diffusion : bulletin municipal et/ou site internet de la commune

Rédaction : Perspective. Atelier d'urbanisme

## LE PLU SUR LES RAILS

---

Nous avons engagé, en début d'année 2015, la révision de notre Plan local d'urbanisme (PLU).

Après la phase de diagnostic, la commission PLU a poursuivi la réflexion sur le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce document constitue la pièce maîtresse du PLU. Il définit les lignes directrices du développement de la commune sous forme d'orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. C'est un outil de programmation et de planification du développement communal. Ce travail est l'occasion d'exprimer un nouveau projet de territoire, de repenser l'identité et le développement de la commune pour ces 10 à 15 prochaines années tout en prenant en compte les évolutions réglementaires récentes et en s'appuyant sur les conclusions et les enjeux du diagnostic.

Depuis l'élaboration du dernier PLU en 2006, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires sont apparues et doivent être prises en compte. Il s'agit notamment de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) et des lois Grenelle 1&2, qui veillent particulièrement à la limitation de la consommation d'espace par l'urbanisation et à la prise en compte des enjeux

environnementaux à travers la définition de la « trame verte et bleue ».

Le PADD élaboré par la commission PLU s'organise autour de 3 principaux axes de développement :

- Permettre une progression démographique maîtrisée et organiser le développement urbain
- Conforter l'attractivité touristique et mettre en place les conditions favorables au développement économique
- Préserver les équilibres du territoire et valoriser les espaces naturels agricoles

### COMMENT PARTICIPER A LA REFLEXION ENGAGEE SUR LE PLU ?

Vous êtes invités à formuler vos suggestions ou observations sur le registre d'expression mise à votre disposition en mairie.

Une seconde réunion publique de présentation et d'échanges se tiendra également au dernier trimestre 2016.

